

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 7377

présenté par
M. Cazeneuve

à l'amendement n° 6136 (Rect) de M. Nogal

ARTICLE 43

À la première phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« rénovation »,

insérer les mots :

« globales et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec les dispositions de l'article 39 ter du présent projet de loi, ce sous amendement vise à préciser que le service public de la performance énergétique vise à encourager les rénovations globales et performantes.